



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

Comité de pilotage et d'orientation **Réunion du 25 avril 2013** **RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Membres de la plateforme



Présents : Jean Yves GILLES EMAP
Yanick GAZAR EMAP
Mireille MAILLOT EMAP
Monique GIRIER IRTS

Excusés : Alain MOREAU IRTS
Jean Paul PINEAU IRTS

Début de séance : 17h00

✓ Compte-rendu commission de labellisation

Le Conseil d'Administration de l'UNAFORIS a labellisé la plateforme de la Réunion lors de sa séance du 13 février dernier.

La plateforme de la Réunion est la 5^{ème} plateforme labellisée au plan national.

La commission de labellisation a rendu un avis motivé assorti de quelques préconisations :

- Renforcer les partenariats avec les Universités
- Trouver un consensus en région sans faire appel à une médiation nationale comme il est précisé dans le mode de gouvernance de la plateforme

La commission a souligné par ailleurs l'intérêt pour le Conseil des Partenaires (originalité) et le travail de proximité des deux EFTS en matière de formation (aidants naturels et accueil familial).

Un point sera fait en Février 2014 avec le référent nommé par la commission *Xavier Baylac*.

Au sujet de la 1^{ère} préconisation, renforcement du partenariat avec les universités, la représentante territoriale précise qu'une convention cadre entre UNAFORIS Plateforme territoriale Réunion et l'Université de la Réunion est en cours de rédaction.



✓ **Informations diverses UNAFORIS**

Deux documents relatifs à l'actualité d'UNAFORIS sont remis et présentés aux participants. La représentante territoriale précise que la prochaine rencontre des représentants territoriaux du 22 mai est ouverte aux suppléants. Elle rappelle que ces derniers sont destinataires des comptes rendus de réunions.

Le séminaire des Présidents et Directeurs et l'AGO auront lieu les 05 et 06 juin prochains.

✓ **Programme 2013-2015**

Le collège encadrement, lors de sa séance du 29 mars dernier a élaboré un programme de travail pour les 3 prochaines années.

Le comité de pilotage et d'orientation valide la programmation à l'unanimité.

Le Directeur de l'EMAP demande cependant que le codage retenu lors de la réunion Encadrement soit précisé dans le document.

✓ **Organisation plateforme**

Le collège encadrement a élaboré, lors de sa séance du 29 mars dernier, un document appelé « document-cadre » qui reprend et définit l'organisation de la plateforme.

Ce document est validé à l'unanimité par le Comité de Pilotage et d'Orientation.

Deux autres documents sont soumis à validation :

- modèle de fiche action
- modèle de lettre de mission

Ces deux documents sont validés à l'unanimité.

✓ **Intégration du copil PREFAS**

Les partenaires rencontrés lors de l'élaboration du projet de plateforme ont souhaité ne pas multiplier les instances PREFAS – Plateforme (COFIL – Conseil des Partenaires...).

Après échange, il est proposé que le Conseil des Partenaires du PREFAS et le Conseil des Partenaires de la plateforme fusionnent au sein d'une seule instance appelée Conseil des Partenaires Plateforme Territoriale UNAFORIS Réunion : Formation – Animation – Recherche.

Cette proposition est validée à l'unanimité.



✓ **Rencontres parlementaires**

Dans le cadre d'une politique nationale de lobbying menée par UNAFORIS pour la mise en place des HEPASS, auprès des députés et sénateurs, il a été décidé que les représentants territoriaux adressent un courrier dans chaque région à ceux qui siègent dans les commissions CAS (commission des affaires sociales), CACE (commission des affaires culturelles et de l'éducation) et CCEC (commission de la culture, de l'éducation et de la communication).

Pour la Réunion, un courrier a été adressé à :

Monsieur Michel FONTAINE, sénateur
Monsieur Michel VERGOZ, sénateur
Madame Monique ORPHE, députée
Madame Huguette BELLO, députée
Monsieur Jean Jacques VLODY, député

à leur adresse parlementaire sur le territoire de la Réunion.

Ce courrier présente le projet et fait l'objet d'une demande de rendez-vous.

Après échange, il est décidé à l'unanimité de poursuivre la démarche.

Le secrétariat de la plateforme est chargé de faire du « phoning » pour obtenir un rendez-vous. La démarche engagée par UNAFORIS national sera engagée de la même manière à la Réunion. Pour l'instant, il n'y a donc pas lieu de rencontrer les autres députés et sénateurs.

✓ **Charte MAIF**

La charte de coopération avec la MAIF signée au niveau national a fait l'objet d'une signature au niveau local.

L'EMAP étant intéressée pour adhérer à la MAIF, la représentante territoriale établit le contact avec le délégué régional.

✓ **Questions diverses**

Convention centre de documentation

La convention est validée et sera signée le 16 mai lors du 1^{er} séminaire des personnels. Elle fera l'objet d'annexes pour définir les procédures prévues qui seront travaillées le 16 mai par les deux documentalistes et soumises à validation des deux directions.

Fait à Saint Benoît, le 02 mai 2013
La représentante territoriale,
Monique GIRIER

Fin de séance : 18h15

